

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 50 (1946)

Artikel: Rapport d'activité pour l'exercice 1945-1946

Autor: Rebetez, Ali

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT D'ACTIVITÉ

pour l'exercice 1945-1946

par M. ALI REBETEZ, président central

Mesdames, Messieurs,
Chers Emulateurs,

Mai 1945 !... alors que les cloches des églises sonnent à toute volée, alors que des flots de joie et d'allégresse se répandent partout dans notre vieille Europe meurtrie, le canon s'est tu, la mitrailleuse a cessé ses crépitements sinistres, les appels lugubres des sirènes n'envahissent plus l'atmosphère..., les lourdes portes des arsenaux ont de nouveau roulé sur leurs gonds quasi rouillés, pour livrer passage au matériel de guerre qu'on regroupe...

Hélas ! les horreurs de ce drame atroce sont loin d'être dissipées ; on n'oubliera pas de si tôt les douloureuses visions des camps de concentration, les effroyables récits des déportés et tant d'autres tableaux qui laisseront une empreinte de désastre au cœur de l'histoire du XX^e siècle.

« La guerre telle que nous la faisons au XX^e siècle résout moins de problèmes qu'elle n'en pose, fait disparaître moins de dangers qu'elle n'en évoque » écrivait naguère Bertrand de Jouvenel.

La guerre populaire et totale fait évoluer la société de l'état civil vers ce que les philosophes appellent « état de guerre ». La société occidentale avait pu progresser malgré les guerres faites à la mode d'autrefois, mais aujourd'hui, on observe bel et bien ce que Taine avait prédit : « le recul vers les formes inférieures et malsaines des vieilles sociétés militantes, le pas rétrograde vers les sentiments, les mœurs et la morale de la cité antique et de la tribu barbare ». (Taine, Origines de la France contemporaine.)

Et que dire de ceux qui essayent de rétablir la paix ? Qu'ils soient convaincus comme en 1919 ou secrètement sceptiques comme en 1946 ils sont également impuissants à faire rentrer dans l'ordre les grandes forces sociales et morales que la guerre a mises en mouvement.

Mais, concentrons nos regards vers cet îlot de calme que nous avons le bonheur d'habiter et, si vous le permettez, limitons nos vues à ce que fut l'activité de notre vieille Société jurassienne d'Emulation pendant cette première période de tranquillité... relative.

Le plaisir et l'honneur de dérouler ce film seraient complets, si nous n'avions à déplorer la perte de quelques membres de notre institution, collaborateurs fidèles qui, en toutes circonstances — comme vous, Mesdames et Messieurs — furent des défenseurs du Jura, de ses institutions, en un mot des serviteurs désintéressés de notre esprit jurassien.

Nous avons à regretter le décès de :

Bataillard Emile, relieur, Porrentruy. Capitaine Gustave, Porrentruy. Laederer Louis, Porrentruy. Meusy Albert, instituteur retraité, Charmoille. Hirt Jean, inspecteur à la Régie fédérale des alcools, Sierre. Mme Vuilleumier-Desgrandchamps Lissa, institutrice, Tramelan. Schlup Paul, Tavannes. Romy Eugène, Tavannes. Wyss Emile, Neuveville. Gigon Alphonse, Bâle.

Rendons un dernier hommage de reconnaissance et d'amitié à ces braves Emulateurs en consacrant une minute de silence à leur mémoire.

L'Assemblée générale

Tenues à Delémont, nos dernières assises centrales furent un réel succès. Placée sous le signe d'une cordiale et saine émulation, cette 80^e assemblée générale laisse à chacun des participants un souvenir tout empreint de luminosité. On nous permettra de féliciter et de remercier sincèrement le comité de la section de Delémont et plus spécialement son dévoué président, M. le Dr André Rais, archiviste.

Les Actes

Ils viennent de sortir des presses de l'imprimerie Boéchat à Delémont. Volume de 300 pages, d'une fort belle tenue, il complètera avantageusement la collection de nos publications.

Nous caressions le désir — nous avions même pris l'engagement — de procéder plus tôt à la diffusion de cette brochure que la plupart de nos membres accueillent toujours avec un empressement duquel nous leur savons gré ; mais, une fois encore, différentes circonstances nous ont empêché de tenir notre promesse : question de papier dont la livraison s'est faite tardivement, question de manuscrits auxquels les auteurs s'attardent et questions d'épreuves bloquées (pendant de longues semaines) soit au secrétariat central soit chez les auteurs.

L'état de choses que nous déplorons aujourd'hui ne doit cependant pas nous alarmer puisque le mal paraît être du même âge que la Société jurassienne d'Emulation. En effet, la plupart des rapports d'activité en font mention.

Les volumes seront confiés à la poste dans le courant de la semaine prochaine ; nous serions enchantés d'apprendre que tous les remboursements sont arrivés à bon port. Aucun volume en retour... ce serait un événement tout à fait marquant dans les annales administratives de notre société.

Nous faisons nôtres vos objections et maintenant que les conditions économiques se rapprochent de la normale, nous vous promettons de faire mieux. Et, pour clôturer ce paragraphe, nous exprimons nos sentiments de gratitude à toutes les personnes et institutions qui ont collaboré à la réussite de cette publication :

- les auteurs d'études,
- les rédacteurs des chroniques et rapports,
- la commission de rédaction,
- les entreprises qui veulent bien nous confier des annonces,
- l'imprimeur et le relieur.

Il ne nous est malheureusement pas possible de rémunérer — même dans une très faible mesure — les auteurs de travaux qui consacrent parfois des années à de patientes recherches. Mais au fait, nos correspondants pratiquent tous un désintéressement et un idéalisme qui les honorent. Comme vous tous, ils œuvrent avant tout pour le bien du Jura.

Publications

Cette année encore, nous avons voulu assurer de notre appui moral et de notre soutien financier quelques auteurs jurassiens dont les publications ne peuvent que rehausser le prestige de la petite patrie.

Il est bon de préciser que si les subventions d'auteurs ne sont accordées que sur préavis favorable de la Société jurassienne d'Emulation, en revanche, les plus gros apports financiers sont à charge de « Pro Jura » et de « L'Association des intérêts du Jura », institutions sœurs auxquelles nous adressons une expression de sincère reconnaissance.

Cette fructueuse collaboration nous a permis d'octroyer d'intéressantes subventions à :

- M. le Pasteur *Robert Gerber* — auteur connu et apprécié des lecteurs des « Actes », — pour sa remarquable « Histoire de Saint-Imier ».
- M. *Pierre-Olivier Walzer*, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, pour une étude littéraire fort intéressante.

En outre, notre bibliothèque centrale s'est enrichie de quelques ouvrages d'auteurs suisses et jurassiens auxquels nous disons un cordial merci :

- *L'Alchimiste de Michel, Comte de Gruyère*, par Henri Naef et *Humbert le Bâtard de Savoie*, par Ernest Cornaz, brochure reçue de la Société d'histoire de la Suisse romande.
- *L'Histoire de Berne* due à la plume autorisée de M. le Professeur Dr Richard Feller, président de la Société d'histoire du canton de Berne.
- *Autour de la Crêmaillère*, ravissante publication due à l'initiative de « Pro Jura ».
- *La Revue jurassienne. Miroir du Pays*, organe de « Pro Jura ».
- *Delémont-St-Ursanne-Porrentruy*, brochure richement illustrée de MM. Laedrach et Graf, éditée par « Pro Jura ».
- *Mon beau Jura*, deuxième année de géographie de MM. Dellenbach, Stähli et Vuilleumier, instituteurs à Tramelan, publication de « Pro Jura ».
- *La Danse des morts de la Ville de Bâle*, texte original de Matthieu Merian et traduction en patois de chez nous — non moins originale — de notre aimable compatriote Simon Vatré, auteur du Glossaire des patois d'Ajoie.

- *A propos du sang, du tempérament, du fond et de la trempe. Contribution à l'élevage du cheval*, par Sadi Berlincourt, ing. agronome, à Berne.
- *Le problème de la main-d'œuvre agricole*, par M. le Dr Gafner, directeur de l'Intérieur.
- *La vie à l'Ecole Normale de Delémont*, par M. le Dr Pierre Rebetez, professeur.

Si tous les auteurs jurassiens voulaient nous honorer de quelques exemplaires de leurs publications nous en serions enchantés.

L'Armorial du Jura

Le rapport que vient de nous présenter M. le Dr André Rais, président de la Commission de l'Armorial nous autorise à dire que les travaux de recherches ont fait un gros pas en avant. Nous avons eu l'occasion récemment de compulser des photographies et d'admirer de nombreuses armoiries recueillies par la commission ad hoc et nous pouvons affirmer que le travail s'effectue avec méthode et précision.

Si, d'une part, nous devons reconnaître que la tâche est grande, d'un autre côté, nous pouvons vous assurer que nous ne sommes certainement pas très éloignés du jour où la Commission sera à même de nous soumettre un projet de publication. D'ores et déjà, nous avons la certitude que l'ouvrage sera basé sur des données sûres et qu'il comblera heureusement une lacune de notre histoire jurassienne. Est-il prématuré de déclarer ici que tous les membres de notre société se feront un devoir de nous assurer de leur souscription ? Et nous saisissons l'occasion de remercier toutes les personnes qui travaillent à la réussite de ce beau projet ; nous pensons en particulier aux représentants des sections qui, dès le début de l'enquête, ont fourni des documents intéressants et utiles.

Avec M. Rais, nous devons cependant reconnaître qu'il serait difficile d'arriver à chef en alourdisant les rouages de sa commission, car au fait, il s'agit moins d'un organe administratif ou représentatif que d'un groupement de spécialistes. C'est la raison pour laquelle la Délégation n'a pas hésité, au cours de sa séance du 23 février dernier, à accorder son entière confiance à notre archiviste jurassien qui s'est assuré le concours de personnes animées d'un feu sacré devant lequel nous

nous inclinons. Cette situation nouvelle ne doit pas être de nature à froisser certaines susceptibilités. Nous pensons que les considérations d'ordre général ont un droit de priorité et nous désirons, avant tout, réaliser le projet qui retient l'attention du Jura et de la Société jurassienne d'Emulation depuis un quart de siècle.

Pour être complet, il nous est agréable de signaler que nos initiatives dans le domaine héraldique ne sont pas restées lettres mortes. En effet, nous venons d'apprendre qu'outre les armoiries de nos sept districts, le Conseil-exécutif du canton de Berne a homologué celles de toutes nos communes jurassiennes. Les deux pionniers de cette excellente besogne, toute de délicatesse et de psychologie ne sont autres que MM. Emile Mettler, président de la sous-commission cantonale et André Rais, archiviste. Vous n'hésitez certainement pas, Mesdames et Messieurs, à vous joindre à l'organe central pour féliciter et remercier nos deux compatriotes.

Nous venons d'apprendre qu'une entreprise spécialisée du Jura met actuellement en chantier la publication des armoiries de nos communes jurassiennes, ouvrage de choix qui, à notre avis devrait porter une modeste trace de la Société jurassienne d'Emulation, puisque c'est à elle qu'en revient l'idée génératrice. Nous souhaitons que notre vœu soit pris en considération.

Le glossaire des patois d'Ajoie

Dans notre dernier rapport, nous disions : « Promettre et tenir sont deux »... Et ne voilà-t-il pas que nous sommes obligés de nous répéter aujourd'hui ? Nous avions la certitude — et surtout l'assurance de MM. Frossard, imprimeurs à Porrentruy — que le bel ouvrage de M. Simon Vatré serait terminé pour Pâques 1946. Nous voilà contraints de refaire des promesses, en articulant : *fin 1946*.

Le malaise général qui frappe notre économie touche aussi au domaine de l'imprimerie et on se demande combien d'actes comportera encore la tragédie « On manque de main-d'œuvre... ou l'ère des gros sous ».

Mais rassurez-vous, chers souscripteurs, le Glossaire des patois d'Ajoie occupera bientôt une place d'honneur dans votre bibliothèque. Quant à vous, chers Emulateurs dont la souscription ne nous est pas encore parvenue, nous voudrions simple-

ment faire appel à vos lumières pour résoudre le petit problème ci-dessous :

— Une société... d'Emulation — puisqu'il faut l'appeler par son nom — édite un ouvrage qu'elle tire à 1000 exemplaires ; la société compte 1650 membres, mais son comité n'a enregistré que 200 souscriptions ;

1^{re} question : déterminer l'angle d'intérêt jurassien en fonction des efforts déployés par l'auteur, les correcteurs, l'éditeur ?

2^{me} question : préciser le résultat de cette aventure financière en tenant compte d'un stock de 800 volumes ?

3^{me} question : calculer le cube du local nécessaire à conserver ce stock, sachant que l'ouvrage comptera 250 pages, une cinquantaine de gravures et qu'il sera du format normal de nos « Actes » ?

Mais, trêve de plaisanterie !... Vous avez compris et si d'emblée vous renoncez à chercher les solutions du problème, du moins voudrez-vous nous apporter votre appui dans la réalisation de cette œuvre. Vous nous permettrez de mettre à nouveau en circulation une liste de souscriptions. D'avance, merci.

L'enquête sur le folklore jurassien

La commission d'enquête s'est mise au travail avec un bel enthousiasme sous la présidence de M. Jules Surdez, instituteur retraité, à Berne. Nous ne pensons pas troubler la modestie de M. Surdez en lui disant de vive voix combien nous apprécions et les relations patoises si savoureuses qu'il publie régulièrement dans nos « Actes » et le gros effort qu'il déploie en tant que correcteur des épreuves du Glossaire.

Des raisons de santé obligent notre aimable compatriote à se démettre de ses fonctions de président de la commission d'enquête. C'est dommage. Notre regret est sensiblement atténué puisque M. Surdez veut bien rester membre de la commission tout en nous assurant de son entière compétence et de son beau dévouement. Les démarches tentées jusqu'à ce jour en vue de désigner un nouveau président sont restées vaines. Nous serions enchantés d'apprendre, MM., qu'il y a parmi vous un Jurassien dévoué prêt à prendre la direction de l'enquête. Nous

n'exigeons pas un diplôme spécial, mais simplement une bonne dose de dévouement que compenseront largement de grands honneurs !...

Le Prix littéraire jurassien

La belle phalange de participants au concours littéraire jurassien nous donne la preuve que le Jura n'est pas à bout de souffle. S'agit-il d'un réel élan d'enthousiasme ou d'une course au billet de 1000 francs suspendu au poteau d'arrivée ? Soyons optimistes et constatons que cette première tentative d'après-guerre doit être de nature à nous réjouir. Notre satisfaction serait complète si nous pouvions dire : « Il y a beaucoup d'appelés, et autant d'élus ».

Voici un extrait du rapport que vient de nous remettre M. le Dr Alfred Ribeaud, président du jury.

Le prix littéraire de 1946 a obtenu plein succès. Depuis sa création, jamais les travaux soumis au jury n'ont été si nombreux. Les textes présentent une extrême variété. Tous les genres proposés ont été abordés, souvent de façon heureuse. Nous comptons une quarantaine d'envois, et plusieurs comportent toute une série de pièces de vers du même auteur.

Les jeunes sont venus à nous avec entrain. Cette réussite est due, pour une grande part, à l'appel spécial qui a été adressé aux étudiants, et au vif intérêt manifesté par les Universités et nos principales écoles régionales à l'égard de notre concours.

Le dépouillement méthodique de ce vaste dossier et la lecture des travaux exigent un temps considérable, en raison de la composition de la commission du prix littéraire. Celle-ci pourra se réunir prochainement pour attribuer le ou les prix.

Ici aussi, nous avons dû constater que le nombre imposant des membres du jury complique singulièrement le travail d'appréciation et, tenant compte de l'avis de M. Ribeaud, nous nous contenterons par la suite d'une commission restreinte groupant des personnes compétentes de nos différentes régions jurassiennes. « Prendre les personnes capables où elles sont, et si possible tenir compte du même coup des régions. »

Le droit coutumier jurassien

Nous nous réjouissons des résultats — certainement fort intéressants — que nous vaudront les savantes recherches auxquelles se livrent quelques juristes de chez nous sous la direction très compétente d'un de nos correspondants-honoraires, M. le Professeur Dr Rennefahrt, à Berne. Ainsi, notre droit coutumier jurassien sortira de l'oubli et il constituera un des importants chapitres de notre histoire.

Les conférences et les spectacles

Les comités de nos sections font en général preuve d'une activité réjouissante en organisant périodiquement des conférences, des spectacles, des auditions musicales, des expositions d'art. Ce faisant, ils nous donnent la preuve qu'ils ont exactement compris le rôle que doit jouer la Société d'Emulation dans toutes les régions du Jura et au sein des groupements de Jurassiens domiciliés en dehors de l'ancien Evêché de Bâle. Nous nous abstiendrons de citer le nombre de ces manifestations de l'esprit, mais nous persistons à croire — comme nous le disions récemment — que dans le cadre de l'une ou de l'autre section, l'activité pourrait être plus intense et le comité central est prêt à intervenir là où son appui sera jugé opportun.

Nous demandons instamment aux comités de toutes nos sections de vouer une attention marquée à la sauvegarde de notre patrimoine jurassien, de notre langue, en particulier. Comme le dit très bien Paul André : « La langue c'est la respiration de l'esprit. Son rythme vient du cœur, il y retourne. Il y a là un circuit vital, dont la personnalité reçoit sa nourriture, et qui la forme, l'inspire ».

Grâce au dévouement, au savoir-faire et à l'incommensurable amabilité de M. le Professeur Léon Degoumois, secrétaire général de l'Association suisse des conférences de langue française, à Berne, nous avons le privilège d'apprécier les conférences d'écrivains, d'économistes ou de philosophes étrangers, français, en particulier. Le comité central, les comités de sections, en un mot l'Emulation jurassienne tout entière adressent des éloges et des remerciements à ce compatriote si compréhensif. Nous espérons pouvoir bénéficier de ses services pendant longtemps encore.

Et si nous rompions une lance en faveur de nos conférenciers jurassiens ? « Nul n'est prophète en son pays »... c'est vrai, particulièrement dans notre Jura, mais pourtant n'avons-nous pas le devoir d'encourager toutes les bonnes volontés ?

Pour donner plus d'impulsion à la réalisation de ce désir, nous avons l'intention de reconstituer le service central des conférences qui, avant la guerre, était fort apprécié.

D'autre part, nous nous réjouissons de constater que la plupart de nos sections ont replacé la plus grande partie de leur activité dans le cadre que s'étaient assigné les Thurmann, les Stockmar, les Kohler, les Péquignot, soit inciter les membres à présenter des travaux. « Encourager nos membres »... voilà bien le but primordial de notre société.

La liste de nos adhérents comporte pas mal d'écrivains, de poètes, d'historiens, de musiciens, de mathématiciens, d'acteurs.

Ainsi les sujets de communications ne doivent pas faire défaut, et nous pourrons maintenir toujours lumineux le flambeau qu'ont allumé avec un bel enthousiasme ceux de 1847.

Relations avec les sociétés correspondantes

Les liens de franche et complète collaboration qui nous unissent aux deux associations sœurs « Pro Jura » et l'« Association des intérêts du Jura » restent établis sur une base de loyale compréhension. Nous exprimons nos sentiments de gratitude aux comités de ces deux institutions pour l'intérêt qu'ils ne cessent de porter à nos initiatives et à nos travaux.

Par ailleurs, nous maintenons aussi étroit que possible le contact avec les sociétés correspondantes de Suisse et de l'étranger, soit par l'envoi de délégués à leurs manifestations, soit par l'échange de publications. Il nous est agréable de relever ici que notre parenté romande s'est accrue : la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Vaud est venue prendre place à la table de nos sociétés correspondantes ; nous lui adressons un salut de fraternelle bienvenue.

Nous ne négligeons aucune occasion de reprendre contact avec les sociétés savantes de France, de Franche-Comté et d'Alsace en particulier, tout en nous souvenant de la joie que nous éprouvions — avant 1939 — à constater le haut intérêt que nos amis de France portaient aux travaux de notre société, ce qui d'ailleurs était réciproque.

Nos finances

Elles subissent forcément l'influence de la situation économique actuelle et nous devons affirmer — sans fausse honte, d'ailleurs — que notre trésorerie ne présente aucun des symptômes des grands trusts américains. Si nos membres veulent bien consacrer quelques minutes à l'examen de l'extrait paraissant dans le volume, ils constateront que les « Actes » nous laissent un déficit appréciable.

La période de guerre ne nous a pas paru favorable au relèvement de la cotisation annuelle qui, du même coup, représente le prix du volume que nous publions. Il est possible, toutefois, que les frais d'organisation du Centenaire — en 1947 — nous mettront dans l'obligation de vous demander un effort supplémentaire auquel vous consentirez de bonne grâce et, d'avance, nous vous remercions.

« Pro Jura », « l'A. D. I. J. » et quelques généreux donateurs continuent à nous assurer d'un appui financier que nous apprécions et qui nous est devenu nécessaire. Nous disons merci à tous et nous formons le vœu que d'autres mécènes suivent cet exemple. *Cinq cents francs...* c'est peu pour une entreprise dont le chiffre d'affaires atteint quelques dizaines de millions ; pour nous, c'est une fortune... capital que nous essayerons de vous ristourner en « monnaie intellectuelle ». A qui l'honneur du premier billet ?

Vous vous étonnez de notre air réjoui en parlant « finances » ? Nous avons nos raisons. Ne voilà-t-il pas que le Conseil d'Etat du canton de Berne vient de laisser tomber cinq beaux billets de mille dans les filets rétrécis de notre vieille escarcelle ?

Nous avons appelé !... On nous a répondu. Et la réponse qui nous est donnée constitue pour nous une lueur d'espoir, en même temps qu'une preuve irréfutable que l'Autorité exécutive du canton de Berne porte un intérêt marqué à nos travaux. Nous sommes très sensibles à ce geste ; il est pour nous un indice que les questions d'ordre intellectuel ont encore droit de cité dans les sphères gouvernementales, à côté des avalanches de documents administratifs.

Nous qualifiera-t-on de frondeur si nous parlons d'un *acompte* ? En attendant, la Société d'Emulation tout entière adresse un hommage de respectueuse gratitude au Conseil d'Etat et à M. le Directeur de la Police cantonale qui fut notre interprète au sein du comité de la « Seva ».

Divers

Répondant au vœu exprimé par M. Albert Béguelin, compositeur à Tramelan, le comité central est prêt à examiner avec bienveillance la proposition de publier un troisième fascicule de nos *vieilles chansons jurassiennes*. En sortant de l'oubli ces vieux airs de chez nous, nous restons dans le cadre de notre activité ; l'organe central se pose même la question de savoir si le moment ne serait pas venu de constituer une sorte de synthèse de nos chansons jurassiennes. Depuis quelques années, nous assistons, semble-t-il, plutôt à un éparpillement, état de choses qui ne se produirait pas si on voulait chaque fois s'en référer à la Société d'Emulation.

Et voici qu'une autre chanson nous vient également de Tramelan. Les autorités communales de Mont-Tramelan persistent à se servir de la langue de Goethe pour leurs communications officielles avec les autres localités jurassiennes. Faut-il s'alarmer de cet état de choses ? Evidemment, si le problème se pose sous l'angle « Le Jura, terre romande ». Mais nous nous rendons bien compte que cette question dépasse les compétences de la Société d'Emulation ; c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas hésité à la soumettre à la Direction compétente du Conseil-exécutif.

Conclusion

Ce modeste rapport vous a-t-il donné la certitude que — malgré ses 99 ans — la Société jurassienne d'Emulation est restée alerte, bienfaisante, et qu'elle ne souffre pas trop d'artériosclérose ? Nous voulons l'espérer.

Après avoir dit à la presse combien nous apprécions ses services et son aimable collaboration, on nous permettra d'ajouter que l'organe central n'est pas insensible aux marques de sympathies que lui témoignent les autorités et les institutions jurassiennes.

Lors des fêtes du Centenaire de l'Ecole normale des institutrices, à Delémont, à l'occasion du 26^{me} Congrès de la Société pédagogique romande — à Delémont également — la Société jurassienne d'Emulation fut rangée au nombre des invités d'honneur ; dans le même ordre d'idées, nous venons de recevoir de La Neuveville et de Laufon de gentilles invitations à

participer à leurs fêtes commémoratives. Sans faux orgueil, nous osons affirmer que le Jura s'honneure de compter parmi ses institutions une société dont le passé est aussi glorieux que celui de l'Emulation et dont le rôle est d'encourager l'étude désintéressée de tous les problèmes qui touchent à notre vie nationale.

Si vous voulez bien, Mesdames et Messieurs, nous assurer de votre appui pour grouper les esprits, du même coup, vous aiderez à unir les cœurs et ce sera pour le plus grand bien de notre Jura.

A. R.

